

Les effets de la précarité dans les trajectoires des pères en solitaire : vulnérabilisations et (re)médiations

Renaud ORAIN

Institut de démographie de l'Université de Paris 1 / Ined

La communication proposée¹ ici s'inscrit dans la poursuite d'un travail sur les entrées dans les carrières paternelles (Orain, 2007), qui s'est poursuivi dans un second temps par l'étude de situations post-rupture conjugale faisant intervenir une précarité par rapport au logement ou à l'emploi (Orain, 2012). Si une précarité ressentie comme problématique par rapport aux chances d'insertion professionnelle des hommes peut retarder l'entrée dans la paternité, voire, dans certains cas, faire obstacle à une paternité quotidienne au moment de l'arrivée du premier enfant d'un couple – en particulier en fragilisant ce dernier –, elle peut aussi survenir plus tard, lorsque la paternité s'est déjà construite dans une relation aux enfants, ou encore s'inscrire dans un rapport aux risques économiques qui relativise – en quelque sorte – l'importance de ces derniers. C'est notamment le cas lorsqu'un homme cumule des expériences décrites, par exemple par les travailleurs sociaux, comme un cumul de différentes formes d'invalidation sociale, suite à des périodes sans domicile, d'alcoolisme ou de consommation de drogue, à une ou des agressions, à des périodes d'incarcération, à des mauvais traitements dans l'enfance, à des placements, à des troubles psychologiques ou à une situation de handicap.

Dans de tels contextes, à chaque fois singuliers et lourds de conséquences, le maintien d'une relation quotidienne avec les enfants apparaît souvent problématique, que cela résulte de l'impossibilité matérielle de les accueillir dans un logement approprié, de s'en occuper, voire d'entrer en communication avec eux, ou que cela résulte d'une mise à distance des enfants et de la paternité par des hommes aux prises avec des difficultés qui semblent faire écran à cette dernière. On peut cependant s'interroger sur le sens des causalités : dans quelle mesure la coupure des liens aux enfants, que ces situations engendrent parfois, n'accentue-t-elle pas les incapacités ressenties par ces hommes face à une situation sociale compliquée ? Dans quelle mesure la volonté de reconquérir un certain rôle vis à vis des enfants ne pourrait-elle pas parfois constituer un aiguillon essentiel pour certains hommes, dans une démarche de réinsertion sociale prenant en compte cette dimension, et en parallèle à d'autres formes de soutien, comme l'accession à un logement – fût-il temporaire ?

¹ Je tiens à remercier Elizabeth Brown, sans qui l'inclusion de cette communication dans les Actes de la Cudep 2013 n'aurait pas été possible.

Un premier cadrage

Cette communication revêt à plus d'un titre un caractère exploratoire : elle s'appuie sur une première exploitation de l'enquête SD 2001 auprès de populations d'usagers des services d'hébergement et de restauration gratuite, qui préfigure un travail plus approfondi aussi bien sur cette enquête que sur celle réalisée en 2012. Elle prend appui sur un travail de terrain auprès d'hommes hébergés dans des CHRS ou bénéficiant d'autres formes d'accompagnement social et réalisé en 2009, et qui s'est également prolongé en 2012-2014 par une participation au groupe de travail sur les habitations de fortune, dont les travaux complétaient l'enquête SD 2012 et ont débouché sur plusieurs terrains sur des maraudes et auprès de personnes se logeant dans des abris ou des habitations de fortune. Enfin, elle s'appuie sur une élaboration théorique encore en travail et largement sujette à des révisions futures.

Notre objectif initial était de construire des données de cadrage compatibles avec une recherche réalisée en post-doc auprès de pères ayant des enfants sans vivre avec la mère de ces derniers, vivant en région parisienne. Réalisée dans le cadre d'un projet ANR « Jeune chercheur » sur les « Pères en solitaires : paternités contemporaines et nouvelles trajectoires familiales », cette enquête, coordonné par Agnès Martial à Marseille, visait à cibler des milieux touchés par la précarité de l'emploi et du logement, afin de croiser deux questions : celle des affiliations et des ressources dont disposent les hommes pour jouer un rôle reconnu, voire un rôle quotidien dans la vie de leurs enfants, d'un point de vue économique, éducatif ou affectif, d'une part ; celle des formes que prennent les liens père-enfant et la participation des pères à la vie de leurs enfants, d'autre part, et qui peuvent à leur tour être une information éclairant les stratégies économiques, l'estime de soi, la relation qui se noue dans la durée avec des travailleurs sociaux.

Pourquoi des données de cadrage ? À l'évidence, pour mesurer la fréquence des diverses situations visées, notamment au regard de l'âge des enfants, mais aussi des différents types de séquences biographiques qui conduisent à ces situations. Il s'agit d'un exercice relativement complexe, pour deux raisons :

- les enquêtes permettant de caractériser la totalité des enfants d'un homme (ou d'une femme), y compris s'ils ne vivent pas avec lui, et de décrire les relations avec ces derniers ne sont pas si fréquentes : en particulier, les enquêtes dénombrent les seuls enfants au sein du ménage du répondant donnent une image assez partielle des enfants, même lorsque ces derniers peuvent passer une partie de leur temps dans le ménage ;
- même lorsque la question des enfants vivant hors du ménage du répondant est posée, il se peut que certaines paternités restent non déclarées, en particulier quand les liens père-enfants se sont distendus¹.

¹ Ces omissions peuvent être volontaires ou involontaires, certains enquêtés hommes ne souhaitant pas parler des enfants dont ils n'ont pas partagé le quotidien sur une période significative, ou avec qui la relation a pu se dégrader ou ne pas se maintenir.

Or, ces déclarations des enfants peuvent varier elles-mêmes dans le temps, soit parce que les liens se distendent, soit parce que la résidence des enfants ou la fréquence des visites au père évoluent. Si toutes les dynamiques ne se traduisent pas nécessairement par un éloignement plus grand – les pères ayant par ailleurs plus souvent la résidence d'un enfant ou un enfant en résidence alternée si ce dernier est plus âgé –, on a fait ailleurs l'hypothèse que les ressources, les affiliations (les droits sociaux) dont sont dépositaires les hommes considérés, la solidité de leur insertion sociale et économique étaient des points déterminants quant à ce maintien des liens après une rupture (Orain, 2012). *A contrario*, les différents dispositifs d'enquête statistique ou ethnographique ont tendance à sélectionner des hommes dont la paternité est davantage visible, dicible, ou présente au quotidien, ce qui, en première hypothèse¹, tend à davantage montrer les pères maintenant leur engagement et à cacher au moins en partie les pères les moins investis ou les plus « décrocheurs ».

En particulier, un statut résidentiel instable ou l'accès à des logements mal adaptés à l'accueil des enfants pourraient accentuer les difficultés des pères non résidents à pouvoir accueillir leurs enfants et donc exercer un droit de visite et d'hébergement. Il se peut aussi que, dans certaines trajectoires, la volonté de sauvegarder un logement familial pour les enfants et leur mère accentue la précarisation résidentielle du père, en particulier quand la séparation du couple parental s'effectue dans un contexte de précarité ou de perte d'emploi de l'une ou de l'autre, contexte auquel les protagonistes peuvent réagir en sauvegardant le cadre matériel que constitue le logement familial, en même temps que la pérennité des autres liens des enfants avec leur environnement : quartier, écoles, activités extra-scolaires, sociabilités adultes et enfantines.

À tous ces égards, s'appuyer sur l'enquête SD 2001 permet à la fois de rencontrer une population peu étudiée sous ce rapport, tout en mettant en évidence des différences considérables de conditions de vie et d'accueil des enfants. Si le temps imparti nous le permet, nous essayerons néanmoins de donner quelques éclairages à partir d'autres sources². Il faut noter d'emblée que la population étudiée est sélectionnée par son utilisation d'un service d'hébergement ou de restauration gratuite. Ce critère cible donc des usagers qui recourent plus ou moins ponctuellement ou régulièrement à ces différents types de service : ce sont ces fréquences de recours qui déterminent la probabilité de participer à l'enquête ; grâce aux fréquences déclarées, il est possible de calculer des poids de sondage redressant ces différences de probabilité d'inclusion. La population étudiée varie alors selon la durée sur

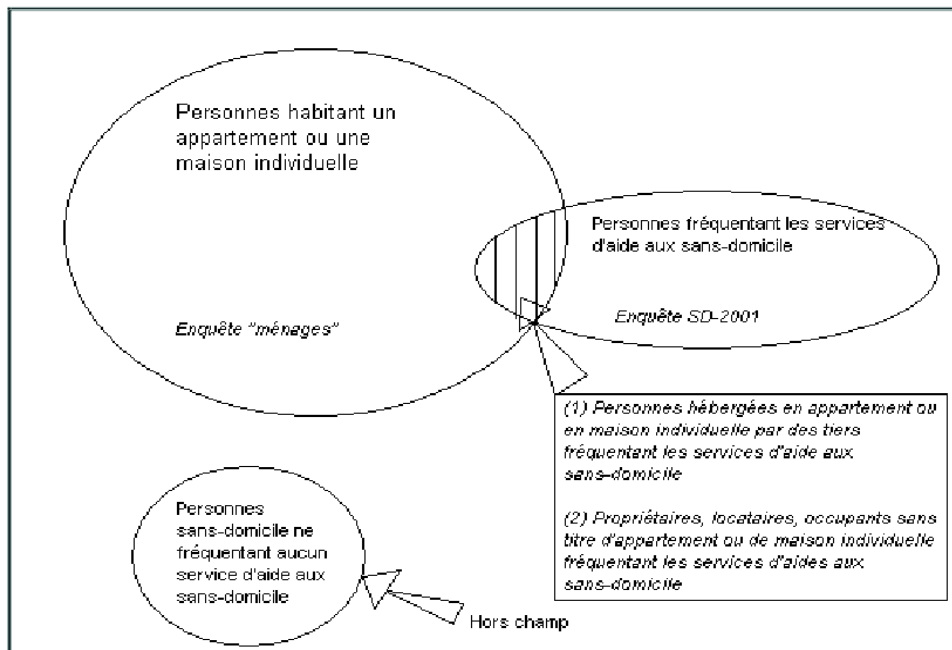
¹ On peut appliquer le même type d'hypothèses à la question de la visibilité médiatique des pères séparés les plus engagés dans un combat militant, par exemple au sein d'associations prônant le développement de la résidence alternée et défendant la cause des pères (ou, dans certains cas, des parents non résidents) en cas de séparation.

² Il s'agira ici de l'enquête sur les Histoires familiales (EHF) 1999 et éventuellement de l'enquête « Histoire de vie » (HDV) 2003. Ce travail préfigure la mise à disposition des nouvelles enquêtes SD 2012 et « Famille et logement » (EHF) 2011. Une comparaison avec le recensement serait par ailleurs utile, mais elle ne sera pas réalisable dans le délai imparti.

laquelle on prend en compte un recours même ponctuel à ces services sur une des semaines d'observation, et représente un maximum de 71 000 personnes environ en janvier-février 2001 dans la population-cible¹. Les probabilités d'inclusion utilisées varient ainsi de 1 à 1/112 (1/17 en moyenne pour une personne fréquentant les services étudiés pendant l'une des semaines d'enquête), l'échantillon entier comprenant 4 084 personnes.

SCHÉMA 1 : COMPARAISON ENTRE LE CHAMP DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES USAGERS DES SERVICES D'AIDE ET LE CHAMP DES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES

Comparaison entre le champ de l'enquête auprès des usagers des services d'aide et le champ des enquêtes auprès des ménages



Source : Cécile Brousse 2006, « Définition de la population sans-domicile et choix de la méthode d'enquête », *Insee Méthodes* n° 116, 2006.

Dans le cadre de cet article, notre objectif n'est pas *stricto sensu* d'estimer une population « hors-ménages », mais plutôt de caractériser cette population, même s'il peut être intéressant de la chiffrer. En gardant à l'esprit la couverture incomplète obtenue sur les sans-domicile proprement dits, on a recalculé des poids de sondage en limitant le poids d'un individu à un maximum et en les recalant sur la taille réelle de l'échantillon : environ 100 enquêtés ont alors un poids proche de 4,6, et 90 % de l'échantillon a un poids de sondage inférieur à 2, le poids moyen d'un individu étant ramené à 1. Ce faisant, c'est comme si on se « restreignait » à une sous-population qu'on peut estimer à environ 66 000 individus, ce qui permet de limiter raisonnablement les fluctuations d'échantillonnage (en limitant les poids individuels) sans pour autant tout à fait exclure les populations mal couvertes (recours faible ou ponctuel).

¹ Une part potentiellement importante de cette population n'est pas couverte, en particulier en zone rurale.

Présence d'enfant et formes familiales : une population sélectionnée par le type d'aide reçu ?

Cette population est majoritairement masculine : près de 7 hommes sur 10, mais 60 % d'entre eux ne déclarent aucun enfant avec eux ni ailleurs, tandis que 70 % des femmes ont des enfants (tableau 1). Parmi les pères déclarés, 15 % ont certains des enfants avec eux, contre 70 % des femmes. Ainsi, sur 10 observations de présence d'enfants vivant avec ego, seulement 2 concernent des hommes dont les 3/4 sont alors également en couple alors que les 3/4 des femmes¹ ne le sont pas (tableau 2).

TABLEAU 1 : PART DES PERSONNES SD HOMMES ET DES FEMMES AYANT DES ENFANTS AVEC ELLES OU AILLEURS

Enfants Genre	Aucun déclaré	Avec ego	Tous ailleurs	Ensemble	Effectif brut	Effectif pondéré
Femme	31,3 %	48,4 %	20,3 %	100,0 %	1 439	1 282,6
Homme	59,3 %	6,2 %	34,6 %	100,0 %	2 645	2 801,4
Ensemble	50,5 %	19,4 %	30,1 %	100,0 %	4 084	4 084

Champ : ensemble de l'échantillon (4 084 personnes répondantes, 2 645 hommes et 1 439 femmes).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001) [fichier électronique], Insee [producteur], Centre Maurice Halbwachs (CMH) [diffuseur].

TABLEAU 2 : PART DES PERSONNES SD EN COUPLE SELON LE GENRE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS

Enfants Genre	Aucun déclaré	Avec ego	Tous ailleurs	Ensemble
Femme	17,4 %	20,8 %	15,0 %	18,6 %
Homme	4,5 %	75,6 %	5,6 %	9,3 %
Ensemble	7,0 %	32,8 %	7,6 %	12,2 %

Champ : ensemble de l'échantillon (4 084 personnes répondantes, 2 645 hommes et 1 439 femmes).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001)

Ainsi, comme on le constate en population générale (Orain, 2007), le partage quotidien de la vie avec des enfants passe le plus souvent par une vie de couple pour les hommes alors que ce n'est pas le cas dans l'échantillon féminin². Ces femmes ont 8 fois plus souvent des enfants avec elles et celles qui n'en ont pas sont trois fois plus souvent en couple que les hommes. Elles apparaissent ainsi bien moins isolées que ces derniers.

¹ Parmi l'ensemble des femmes déclarant avoir des enfants, qu'ils soient avec elles ou ailleurs, 56 % ne se déclarent pas en couple.

² Il est impossible ici de différencier les enfants d'ego de ceux du conjoint en cas de cohabitation, y compris lorsqu'on les détaille au sein d'un logement ou d'une chambre d'hôtel (cf. *infra*).

Ces contrastes se retrouvent entre les situations d'hébergement des femmes et des hommes, selon qu'elles sont plus ou moins favorables au maintien d'une cohabitation familiale (tableau 3). Le questionnaire de l'enquête ne fournit d'ailleurs d'informations détaillées sur les enfants accompagnant la personne interrogée que dans les situations où celle-ci a disposé d'un logement ordinaire ou d'une chambre d'hôtel pour dormir la nuit précédant l'enquête (que ce soit par ses propres moyens ou par le biais d'une structure lui venant en aide). Ainsi, deux tiers des femmes interrogées ont dormi dans un logement ou (10 fois moins souvent) à l'hôtel, et un peu plus de 1 % dans un lieu public ou dans un abri de fortune, l'essentiel du tiers restant passant la nuit dans une structure d'hébergement collectif. Les hommes interrogés, quant à eux, ont dormi près de 8 fois plus souvent dans un lieu public ou dans un abri et sont 47 % à dormir dans un logement ou à l'hôtel, contre 45 % dans un lieu d'hébergement collectif.

TABLEAU 3 : PART DES HOMMES ET FEMMES SD SELON L'HÉBERGEMENT LA NUIT PRÉCÉDANT L'INTERROGATION

Hébergement Genre	Collectif	Hôtel	Logement	Rue+fortune	Ensemble
Femme	31,6 %	6,3 %	60,9 %	1,1 %	100,0 %
Homme	44,6 %	7,9 %	39,2 %	8,3 %	100,0 %
Ensemble	40,5 %	7,4 %	46,1 %	6,0 %	100,0 %

Champ : ensemble de l'échantillon (4 084 personnes répondantes, 2 645 hommes et 1 439 femmes).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001)

Une majorité des femmes accueillies en logement (56,7 %, tableau 4) ont des enfants avec elles, ce qui tend à indiquer une priorité, dans l'accès à cette forme d'accueil, des femmes avec enfants dont elles ne sont pas séparées (maintien d'une unité familiale), mais une forte proportion bénéficiant d'autres hébergements a aussi des enfants (36 %), alors que ce n'est le cas que de 12 % des hommes en logement et de 2 % lorsqu'ils ont une autre forme d'hébergement ou dorment dans la rue. Si les hommes ont des enfants avec eux, ils sont alors en couple dans 85 % des cas en logement (tableau 5) et 40 % dans les autres situations (mais sur de très faibles effectifs).

Ainsi, le nombre des hommes ayant des enfants sans être avec la mère ne dépasse pas 1,5 % des hommes SD au total, et 3,7 % de ceux ayant des enfants, soit 35 cas en effectifs bruts. À l'inverse, le fait d'être avec des enfants sans le père est une situation fréquente chez les femmes de la population étudiée (38 % ont des enfants et ne sont pas en couple), et majoritaire chez celles qui ont des enfants (56 %), quand bien même il n'est pas possible d'identifier l'enquêté ou le conjoint comme un père plutôt qu'un beau-père.

TABLEAU 4 : PART DES PERSONNES SD AYANT DES ENFANTS AVEC ELLES SELON
L'HÉBERGEMENT ET LE GENRE

Hébergement Genre	Collectif, hôtel, rue	... parmi ceux en couple	Logement	... parmi ceux en couple	Ensemble	... parmi ceux en couple
Femme	35,5 %	35,2 %	56,7 %	58,7 %	48,4 %	54,1 %
Homme	2,2 %	18,9 %	12,4 %	64,6 %	6,2 %	50,6 %
Ensemble	9,8 %	25,0 %	30,7 %	61,6 %	19,4 %	52,3 %

Champ : ensemble de l'échantillon (4 084 personnes répondantes, 2 645 hommes et 1 439 femmes).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001).

TABLEAU 5 : PART DES PERSONNES SD EN COUPLE SELON L'HÉBERGEMENT ET LE GENRE

Hébergement Genre	Collectif, hôtel, rue	... parmi celles ayant des enfants	Logement	... parmi celles ayant des enfants	Ensemble	... parmi celles ayant des enfants
Femme	20,5 %	9,4 %	24,4 %	25,4 %	18,6 %	20,8 %
Homme	10,1 %	40,3 %	16,4 %	85,2 %	9,3 %	75,6 %
Ensemble	12,9 %	14,8 %	19,7 %	39,4 %	12,2 %	32,8 %

Champ : ensemble de l'échantillon (4 084 personnes répondantes, 2 645 hommes et 1 439 femmes).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001)

Ainsi, la population étudiée semble traversée par des contrastes marqués des formes familiales et une forte hétérogénéité en termes de genre, mais cette hétérogénéité semble aussi refléter en premier lieu un ciblage des formes d'accueil en fonction de ces formes familiales : ainsi, les logements mis à disposition par des structures d'accueil bénéficient en premier lieu à des hommes célibataires sans enfants (35 % du total) et en second lieu à des mères seules avec enfants, dont une majorité n'est pas en couple (17,5 % et 6 %¹, soit 23,5 % au total). En outre, les femmes avec enfants sont les plus nombreuses si l'on se restreint aux bénéficiaires contactés par le biais d'une structure d'hébergement, et le restent en effectif brut si l'on inclut les bénéficiaires de repas chaud accueillis en logement. Ceci tend à indiquer que cette dernière population reste relativement mal couverte par l'enquête – à moins que ces hommes célibataires ne sous-estiment la fréquence de leur recours à de tels services – et que les hommes en difficultés financières bénéficient d'autres types d'accueil que les femmes avec enfants, plus souvent prises en charge par des structures d'hébergement formelles. On ne sait pas, par ailleurs, dans quelle mesure cet hébergement est pérenne ou plus temporaire, mais les

¹ Du point de vue de l'accueil d'un couple avec enfant, ces données ne reflètent pas la ventilation de l'offre d'accueil des personnes bénéficiant d'un hébergement ou de repas chauds, puisque, en cas d'accueil d'un couple avec enfant en logement (ou en hôtel), les deux conjoints sont éligibles à l'enquête, ce qui entraîne un double compte de ces situations (comptées une fois côté hommes et une fois côté femmes).

hommes en logement aidé contactés par le biais de la distribution de repas chaud savaient moins souvent s'ils dormiraient au même endroit le soir, et leur ancienneté de séjour était plus hétérogène (plus de séjours ayant duré plus de deux ans et plus de séjours inférieurs à 6 mois et très courts). On peut également noter, parmi ces personnes accueillies en logements, la présence de 16 % d'hommes ayant des enfants dont ils sont séparés, de 6,5 % de femmes dans cette même situation et 10 % sans aucun enfant¹.

Pour approfondir ces résultats, nous envisageons plusieurs indicateurs de la position dans le cycle de vie des personnes étudiées à l'enquête, avant de nous concentrer sur les situations les plus fréquentes chez les pères SD, à savoir l'existence d'enfants ne dormant pas avec ego.

Comment se positionnent les personnes accompagnées d'enfants dans le cycle de vie ?

Présence d'enfants et âge des personnes sans domicile

La population étudiée par l'enquête SD de 2001 est relativement jeune, et se caractérise en particulier par la rareté des personnes de plus de 55 ans (tableau 6). Cette analyse est nécessaire pour comprendre un autre aspect de la sélection par une forme d'aide ou d'accueil : les femmes aidées ou accueillies sont en effet plus jeunes, près d'un tiers a moins de 25 ans, de l'ordre des deux-tiers moins de 35 ans, alors que 56 % des hommes ont plus de 35 ans.

Ce trait dépend peu de la forme d'hébergement². Si des formes précoces d'exclusion du logement se rencontrent pour les deux sexes, en particulier liées aux difficultés d'insertion professionnelle, il semble que les femmes soient par la suite moins concernées dans l'ensemble par la situation de sans domicile fixe. Quand elles le sont, nous les saisissons à travers la mobilisation de structures d'hébergement dont une part non négligeable cible des femmes avec enfants ou famille.

On observe le même décalage d'âge pour les personnes avec enfants, qui persiste quand on prend en compte hommes et femmes en couple, *a priori* éligibles à l'enquête de façon similaire. Pour les deux sexes, avoir des enfants avec soi en étant seul(e) concerne des personnes plus fréquemment au-delà de 35 ans. C'est encore plus marqué lorsque les enquêtés ont des enfants dont ils sont séparés. Nous reviendrons plus spécifiquement sur ce cas dans notre dernière partie, car cela implique de différencier les enfants majeurs et ceux qui sont encore dépendants, la situation sans domicile d'un père ou d'une mère étant peu susceptible de

¹ Il est plausible que certains des couples observés ne se composent pas du couple parental mais d'un couple ultérieur, ce qui fait que le risque de double compte (cf. note précédente) ne concerne que la partie formant un couple parental.

² L'enquête étant réservée à des personnes adultes, ce résultat peut être lié à l'exclusion des mères adolescentes accueillies en centre maternel, sans quoi on eût pu observer plus de très jeunes femmes avec enfant dans les centres d'hébergement.

déboucher sur un maintien de la dépendance d'un enfant envers ses parents au-delà de la majorité.

TABLEAU 6 : TRANCHES D'ÂGE DES PERSONNES SD SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS

Genre	Enfants	Tranches d'âge (atteint en 2000 ¹)						Total	Effectif brut
		18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65&+		
Féminin	Aucun enfant déclaré	59 %	24 %	9 %	5 %	2 %	0 %	100 %	427
	Enfants avec ego	26 %	41 %	26 %	6 %	1 %	0 %	100 %	766
	<i>dont : en couple</i>	26 %	52 %	17 %	1 %	4 %		100 %	156
	<i>seule</i>	26 %	38 %	28 %	7 %	0 %	0 %	100 %	610
	Enfants tous ailleurs	6 %	19 %	35 %	24 %	12 %	5 %	100 %	246
	Ensemble	32 %	31 %	23 %	9 %	3 %	1 %	100 %	1 439
Masculin	Aucun enfant déclaré	26 %	33 %	20 %	14 %	6 %	2 %	100 %	1 559
	Enfants avec ego	9 %	32 %	33 %	20 %	6 %		100 %	188
	<i>dont : en couple</i>	11 %	36 %	28 %	18 %	6 %		100 %	153
	<i>seul</i>	1 %	18 %	49 %	27 %	4 %		100 %	35
	Enfants tous ailleurs	3 %	16 %	29 %	35 %	11 %	5 %	100 %	898
	Ensemble	17 %	27 %	24 %	21 %	8 %	3 %	100 %	2 645
Ensemble		22 %	28 %	23 %	18 %	6 %	2 %	100 %	4 084

Champ : ensemble de l'échantillon (4 084 personnes répondantes, 2 645 hommes et 1 439 femmes).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001)

Des personnes accompagnées d'enfants plutôt jeunes : une sélection des situations d'urgence ?

Il est possible de connaître l'âge des enfants que les enquêtés ont avec eux lorsque l'hébergement se fait dans un logement ou une chambre d'hôtel, le questionnaire ne détaillant pas les personnes cohabitant avec l'enquêté lorsque ce dernier ne bénéficie pas d'un logement ordinaire ou d'un hébergement pérenne (tableau 7). C'est le cas pour les 3/4 des femmes et 80 % des hommes concernés². On ne sait pas s'il s'agit d'enfants ou de beaux-enfants, et le

¹ L'enquête a eu lieu en janvier et février : en années révolues, la plus grande part de l'échantillon a donc l'âge atteint en 2000. Le mois de naissance n'est pas connu.

² Il reste 189 femmes et 25 hommes concernés par une autre forme d'hébergement – de l'hébergement collectif en réalité, sauf pour un homme – qui déclarent des enfants avec eux. Le nombre d'enfants déclarés par ego est plus souvent de 1 enfant, dans 58 % des cas quand c'est une mère qui est interrogée, soit 10 points de plus qu'en logement et hôtel, et 1,5 enfant en moyenne contre 1,9 en logement. Ces chiffres fixent à un ordre de grandeur de 3 000 environ les personnes hébergées en centre collectif accompagnées d'enfants (ou se déclarant telles). Certains centres maternels ciblent spécifiquement les femmes avec (très jeunes) enfants et les femmes battues : plus de la moitié de ces personnes (et 57 % des femmes) en hébergement collectif sont ainsi parties suite à une séparation, et 43 % des femmes suite à des violences subies. Outre ces déboires avec un conjoint violent ou alcoolique ou une séparation moins violente, d'autres mentionnent aussi en clair un rapprochement de conjoint, les obstacles à faire venir ce dernier ou encore l'inadaptation d'un centre d'hébergement (ou centre maternel) à leur situation. Tout se passe comme si les structures en capacité d'accueillir des mères avec enfants le faisaient tout en étant confrontées à une diversité de situations pour lesquelles elles n'étaient pas nécessairement

décompte est différent du nombre d'enfants indiqué au début du questionnaire dans 1,67 % des cas¹.

TABLEAU 7 : NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS ET ÂGES MOYENS, EN LOGEMENT ORDINAIRE OU À L'HÔTEL

Genre/situation de couple	Nombre d'enfants de moins de 18 ans						Effectif Brut	Extrapolé	Âges moyens <18 ans	Âges moyens tous enfants
	Moyenne	0	1	2	3	Total				
Femme seule	1,6	5 %	52 %	30 %	14 %	100 %	432	5 813	6,3	7,7
Femme en couple	2,0	4 %	32 %	33 %	31 %	100 %	140	1 990	5,7	6,7
Homme seul	1,4	36 %	24 %	28 %	12 %	100 %	24	276	11,0	13,6
Homme en couple	2,2	9 %	33 %	24 %	34 %	100 %	140	1 933	6,8	7,9
Ensemble	2,0	6 %	44 %	29 %	21 %	100 %	736	10 012	6,4	7,7

Champ : personnes en logement ordinaire ou hôtel (736 personnes répondantes, 164 hommes et 572 femmes).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001)

Bref, la définition des enfants ici retenue est donc modifiée à la marge, avec un champ restreint aux 2 099 personnes hébergées en logement ou à l'hôtel (champ : un peu moins de 40 000 personnes dans la population en France métropolitaine). Sur ce champ particulier, 52 % des femmes et 9 % des hommes déclarent des enfants ou beaux-enfants vivant avec eux ; 26 % des femmes et 87 % des hommes se déclarent alors en couple, l'effectif brut étant alors à chaque fois de 140 (et la population correspondante estimée à environ 2 000 personnes ou « couples »²). 24 hommes enquêtés dans cette situation sont seuls avec des enfants, pour 432 femmes.

prévues à l'origine, en particulier quand un rapprochement avec le père est en réalité recherché et non pas fui. On ne voit pas apparaître, à nouveau, de différence d'âge notable avec les femmes avec enfants accueillies dans un logement.

¹ 5,9 % s'il y a des enfants déclarés dans l'une ou l'autre question : outre de toujours possibles erreurs dans la saisie ou variations dans la déclaration (enfants temporairement avec ego ou temporairement partis), il est alors possible que diffère la définition de ce qu'est un enfant entre les questions A12-A13 (Actuellement, vivez-vous avec un ou plusieurs enfants ?/Combien d'enfants vivent avec vous ?) et les questions cdlien1-7 (Enfant de la personne enquêtée ou de son conjoint : fils, fille, gendre, bru, beau-fils, belle-fille, enfant adopté, enfant en tutelle), à commencer par le statut du point de vue des rapports de parenté et du point de vue de l'âge. Ainsi, il semble y avoir plus de différences s'il n'existe aucun enfant de moins de 18 ans déclaré (9 % de ceux qui ont des enfants accueillis en logement ou à l'hôtel) et les hommes sont un peu plus souvent dans ce cas.

² Ceci tend à suggérer un taux de couverture comparable pour les hommes et femmes de cette population, soit un résultat satisfaisant en termes de fiabilité de l'enquête, mais n'est pas valable pour d'autres indicateurs, comme l'âge des enfants.

Lorsqu'on évalue le nombre d'enfants de moins de 18 ans au moment de l'enquête, il est assez rare de constater leur absence totale, tous étant plus âgés (à l'exception des quelques hommes avec enfants). La présence d'enfants mineurs se rencontre plus souvent chez les hommes en couple, chez qui on relève aussi plus de familles de 3 enfants et plus. La plupart des familles a moins de deux enfants, et plus souvent un seul que deux accompagnant la personne interrogée.

Enfin, les jeunes enfants ne sont pas rares puisqu'une majorité des enfants mineurs accompagnant l'enquêté(e) a moins de 5 ans (tableau 8). L'âge moyen est de 5,9 ans pour les enfants de moins de 18 ans et de 7,4 ans pour l'ensemble des enfants. Ils sont plus âgés quand la personne interrogée n'est pas en couple et quand il s'agit du père plutôt que de la mère, même en couple. Cette distribution d'âges pose la question du type d'accueil offert à des familles ayant des enfants plus grands en 2001, en particulier au-delà de 12 ans : un tiers des aînés des enfants et un sixième des benjamins a plus de douze ans, mais on en rencontre davantage si le répondant est un homme, et plus encore si c'est un des 24 hommes seuls de l'échantillon à être hébergé en chambre ou à l'hôtel. Si ces derniers ont près d'une fois sur deux avec eux au moins un enfant majeur, le plus jeune enfant les accompagnant est le plus fréquemment mineur.

TABLEAU 8 : ÂGE MOYEN DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS, EN LOGEMENT ORDINAIRE OU À L'HÔTEL

Genre/situation de couple	0-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	18&+	Total	Effectif Brut	Extra polé	Âge moyen	Âge moyen d'ego
Âge du plus âgé des enfants									
Femme seule	48 %	22 %	18 %	11 %	100 %	429	5 802	7,9	33,5
Femme en couple	44 %	25 %	22 %	8 %	100 %	140	1 990	8,5	29,9
Homme seul	9 %	21 %	22 %	48 %	100 %	23	217	14,9	37,3
Homme en couple	37 %	24 %	23 %	17 %	100 %	140	1 933	9,7	37,0
Ensemble	44 %	23 %	20 %	13 %	100 %	732	9 942	8,5	35,4
Âge du plus jeune enfant									
Femme seule	68 %	16 %	12 %	4 %	100 %	429	5 802	5,3	33,5
Femme en couple	77 %	13 %	6 %	4 %	100 %	140	1 990	4,5	29,9
Homme seul	29 %	27 %	26 %	18 %	100 %	23	217	10,6	37,3
Homme en couple	68 %	14 %	8 %	9 %	100 %	140	1 933	5,5	37,0
Ensemble	69 %	15 %	10 %	6 %	100 %	732	9 942	5,3	35,4

Champ : personnes en logement ordinaire ou hôtel (736 personnes répondantes, dont 4 ne divulguant pas l'âge des enfants).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001)

Encadré : un focus sur 35 pères seuls accompagnés d'enfants sans être en couple

Sur l'ensemble des pères accompagnés d'enfants sans être en couple, un peu plus de la moitié est avec au moins deux enfants, 28 sur 35 ont des enfants ailleurs (dont 19 au moins un enfant de moins de 18 ans), la totalité peuvent rester dormir au même endroit, 28 sur 35 souhaiteraient trouver une autre solution d'hébergement et seulement 5 disposent d'une solution alternative. Peu ont été placés en foyer ou en famille d'accueil dans leur jeunesse. 16 ont déjà vécu à la rue et 29 vivaient dans un logement en tant que locataires ou propriétaires avant d'en partir. Dans 12 cas, la perte du logement fait suite à une séparation, parfois avec des impayés, pour 8 cas, les raisons tiennent à une expulsion, un motif économique, lié à l'insalubrité du logement ou à la santé des enfants, 2 sortent de prison, 2 ne donnent aucune raison et 5 sont des migrants ou des réfugiés. Sur les 28 indiquant à quel moment ils ont perdu un logement dont ils étaient propriétaire ou locataire, 12 l'ont perdu depuis au moins deux ans (3 sur 7 contre moins d'une mère seule accompagnée d'enfants sur 5). S'agissant des circonstances de la perte du logement, aucun ne mentionne de violences subies par eux-mêmes ou les enfants, contrairement aux femmes chez qui on a vu que cette raison était fréquente.

Si on peut songer à une mobilisation ciblant les familles avec jeunes enfants lorsqu'aucun placement n'est envisagé, il se peut aussi que ce type d'accueil soit davantage pris en défaut lorsque les enfants bénéficient d'une scolarisation primaire, ce qui pourrait aboutir soit à un placement, même temporaire, soit à un accueil plus pérenne, par exemple en HLM. On peut faire l'hypothèse que ces populations évoluent soit vers du logement plus pérenne, selon un parcours qui rendra en 2001 les personnes concernées inéligibles à l'enquête SD, soit vers un maintien dans la précarité qui aboutira au placement des enfants, en particulier lorsque ces derniers sont scolarisés. Vérifier cette hypothèse et mesurer le partage entre ces deux types de parcours est difficile cependant, avec un échantillon qui ne cible qu'une partie des populations ayant des difficultés de logement : deux pistes se présentent alors à l'esprit. On peut, premièrement, effectuer des comparaisons systématiques avec une source fournissant les parcours résidentiels et repérant en particulier les séquences d'accueil en CHRS, de placement dans des logements financés par de l'aide sociale, voire de rue, mais aussi de recours à des services de distribution de repas chauds, tels ceux échantillonnés dans l'enquête SD ; cette démarche est évidemment cruciale pour répondre à la question du devenir de ces populations, mais pose de redoutables problèmes de couverture, tant qu'on ne peut identifier ces populations, le risque principal étant de surestimer l'incidence des parcours de sortie de la précarité, à la fois parce que les parcours de maintien ou d'aggravation seront beaucoup plus difficiles à suivre et parce que la population sans domicile à un moment donné n'est toujours qu'incomplètement couverte. Deuxièmement, on peut comparer les informations disponibles sur les enfants vivant avec ego et sur des enfants ailleurs, en particulier s'ils ont moins de 18 ans, en faisant l'hypothèse qu'une partie des maintiens dans la précarité se traduit par un placement des enfants, en partie ou en totalité. On en a un autre indice à travers le fait que la perte d'un logement ordinaire, lorsque les enquêtés ont connu l'expérience d'un

logement habité en tant que propriétaire ou locataire au cours de leur vie, est un événement datant de moins d'un an au moment de l'enquête pour les 3/4 des mères seules accompagnées d'enfants.

Vers une prise en compte de l'ensemble des enfants

Moins du quart des personnes sans domicile des deux sexes déclarent avoir des enfants de moins de 18 ans ailleurs

Cette dernière partie restera à l'état d'ébauche. On peut noter, tout d'abord, l'incidence d'enfants de moins de 18 ans se trouvant hors du logement selon qu'il y a ou non des enfants¹ accompagnant ego (tableau 9). Ainsi, un peu moins du quart de la population a des enfants de moins de 18 ans ne vivant pas avec elle. Cette proportion est légèrement inférieure pour les femmes accompagnées d'enfant, dont un peu moins d'un cinquième ont également des enfants ailleurs, et assez nettement pour les hommes comme pour les femmes en couple qui sont accompagnés d'enfants, ces situations étant donc davantage marquées par le maintien de l'ensemble des enfants mineurs avec ego. Il est à noter que les hommes en couple accompagnés d'enfants ont assez nettement plus souvent des enfants adultes ne vivant pas avec eux que les femmes, pour qui cette situation est rarissime (16 % contre 3 %) : il est possible qu'on ait là un indice de parcours conjugaux antérieurs avec enfants plus fréquents pour ces hommes – dont 52 % ont plus de 35 ans, cette proportion n'étant que de 22 % pour les mères en couple accompagnées de leurs enfants – et on retrouve une même logique, mais atténuée, chez les personnes en couple sans enfants avec elles : là encore, les femmes ont moins souvent eu des enfants adultes dont elles sont séparées que les hommes. On a déjà mentionné plus haut (voir encadré *supra*) la proportion de pères seuls avec enfants ayant d'autres enfants qui ne vivent pas avec eux : il peut au demeurant s'agir, pour les mineurs, d'enfants que l'enquêté tente de reprendre avec lui. On note enfin des proportions similaires d'hommes et de femmes non accompagnés de leurs enfants : cette situation concerne donc une proportion située entre une personne sur 5 et une personne sur 4. Contrairement aux enfants accompagnant ego, parmi lesquels le questionnaire ne fait pas la différence entre enfants d'ego et du conjoint, le répondant est moins susceptible d'y compter des enfants qu'il n'a pas eus ou élevés, au moins en partie.

Comparativement aux résultats présentés précédemment, la prise en compte des enfants qui sont ailleurs fait en premier lieu ressortir un résultat assez étonnant : à *situation familiale donnée*, c'est à dire une fois pris en compte le fait d'avoir des enfants avec soi, et éventuellement d'être en couple, les hommes sans domicile déclarent légèrement *moins souvent* avoir des enfants de moins de 18 ans qui ne vivent pas avec eux que les femmes sans domicile. Cette contradiction apparente avec le fait qu'ils en aient néanmoins plus souvent *en moyenne* est un effet de structure, car ils sont plus nombreux à ne pas être accompagnés

¹ À noter que nous ne différencions pas ces enfants selon leur âge ici, mais on peut rappeler qu'ils ont assez rarement plus de 18 ans.

d'enfant. À l'exception des personnes en couple – exception déjà mentionnée –, les hommes ont également plus d'enfants adultes ne résidant pas avec eux que les femmes *en moyenne*, mais moins *à situation familiale donnée*.

On peut résumer autrement ces faits en se rappelant que les femmes ayant plus d'enfants avec elles, elles n'ont donc pas tendance à déclarer moins d'enfants dont elles sont séparées, tandis que les hommes qui ont des enfants sont nettement plus souvent dans la situation d'en avoir qui ne vivent pas avec eux. Ce résultat est donc une conséquence structurelle de la rareté du fait de vivre avec ses enfants pour les hommes sans domicile, situation plus commune pour les femmes sans domicile, chez qui elle est près de deux fois plus fréquente que le fait d'avoir des enfants sans vivre avec eux. Autre fait à signaler, les hommes¹ en couple ont plus de chance d'avoir déjà eu des enfants dont ils sont séparés que les femmes en couple (et plus de chances d'en avoir beaucoup), et cela est vrai que le couple cohabite avec des enfants ou non : même s'ils ne déclarent pas, par ailleurs, avoir plus souvent eu des enfants que les femmes au total, les hommes qui ont déjà eu des enfants devenus adultes se retrouvent donc plus souvent en couple, notamment si ce couple a de nouveau des enfants, que les femmes ayant eu des enfants dont elles sont séparées. Cependant, comme nous l'avons souligné, la plupart des hommes sans domicile ne déclarent pas avoir eu d'enfants du tout, et ne sont pas en couple, cette situation étant nettement moins fréquente pour les femmes, alors même qu'elles sont plus jeunes.

TABLEAU 9 : NOMBRE DES ENFANTS ADULTES ET DE MOINS DE 18 ANS, NE VIVANT PAS AVEC EGO, EN FONCTION DU GENRE, DE LA SITUATION DE COUPLE ET DE LA PRÉSENCE D'ENFANTS AVEC LUI

%ligne	Nb aut. Enf.<18ans				Nb aut. Enf. adultes				Ensemble	Effectif	
	Aucun	Un	Deux	Trois et +	Aucun	Un	Deux	Trois et +	Ensemble	Extra polé	Brut
Femme seule + enfants	81,8	9,1	5,6	3,5	87,2	6,8	3,3	2,7	100,0	8 111	610
Femme couple + enfants	83,7	6,3	4,6	5,4	97,2	2,3	0,5	,	100,0	2 140	156
Femme seule 0 enfant ici	78,1	11,5	5,2	5,2	76,6	10,8	7,0	5,6	100,0	9 711	563
Femme couple 0 enfant ici	74,7	13,3	3,3	8,7	85,0	2,8	6,3	5,8	100,0	1 749	110
Toutes les femmes	79,8	10,2	5,1	4,9	83,5	7,7	4,9	3,9	100,0	21 711	1 439
Homme seul + enfants	44,1	17,0	33,6	5,3	61,6	25,0	5,6	7,7	100,0	1 020	35
Homme couple + enfants	83,1	7,4	5,4	4,1	84,1	6,5	7,0	2,4	100,0	2 120	153
Homme seul 0 enfant ici	76,8	13,4	5,3	4,5	80,8	7,8	5,9	5,5	100,0	43 422	2 329
Homme couple 0 enfant ici	73,6	12,2	11,6	2,6	82,3	3,8	7,5	6,4	100,0	2 541	128
Tous les hommes	76,5	13,1	6,0	4,4	80,7	7,8	6,0	5,5	100,0	49 103	2 645
Ensemble	77,5	12,2	5,7	4,6	81,6	7,8	5,7	5,0	100,0	70 814	4 084

Champ : ensemble de l'échantillon (4 084 personnes répondantes, 2 645 hommes et 1 439 femmes).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001).

¹ Ces résultats seront à rapprocher de ce qu'on peut trouver par ailleurs dans des enquêtes en population générale.

Âge et résidence des enfants ne vivant pas avec la personne SD

Deux éléments apparaissent à prendre en compte pour la poursuite du travail : l'âge et la résidence des enfants, ainsi que les contacts parent-enfant, qui sont déclarés d'une manière globale dans le questionnaire. On trouvera ci-dessous et en annexe des éléments sur les différentes distributions d'âge des enfants respectivement les plus jeunes et les plus âgés, cohabitant avec ego dans le cas des personnes en logement ou hôtel, d'une part, vivant ailleurs pour l'ensemble des personnes concernées (tableau 10), d'autre part. De façon assez attendue, les enfants dont la personne est séparée sont plus âgés que les enfants cohabitants. Dans une majorité des cas, l'aîné de ces enfants a 18 ans ou plus. Cependant, il y a, dans près des deux-tiers des cas, des enfants mineurs qui ne cohabitent pas avec ego. La distribution d'âge de ces derniers est équilibrée, en particulier pour l'enfant le plus jeune, et mérite qu'on la compare à celle d'enfants en population générale. Enfin, la présence d'autres enfants concerne des effectifs assez faibles, sauf chez des mères seules ayant déjà des enfants avec elles.

TABLEAU 10 : ÂGE DES ENFANTS LE PLUS JEUNE ET LE PLUS ÂGÉ NE VIVANT PAS AVEC EGO

Sexe de l'enquêté(e) Vie de couple		Âge aîné autres enfants					Âge benjamin autres enfants					Ensemble	Effectif	
		<6	<12	<18	18&+	NR	<6	<12	<18	18&+	NR		Pondéré	Brut
Homme	En couple	12,9	19,9	20,0	45,6	1,5	20,3	22,4	16,0	38,8	2,6	100	1 883	95
	Non	12,3	15,9	17,8	52,4	1,5	21,1	23,3	19,2	34,6	1,8	100	16 508	874
	Ensemble	12,3	16,3	18,0	51,8	1,5	21,0	23,2	18,9	35,0	1,8	100	18 390	969
Femme	En couple	15,8	28,6	24,0	31,3	0,4	28,9	31,9	15,5	23,3	0,4	100	1 024	64
	Non	6,7	15,8	23,6	53,4	0,5	15,8	21,9	19,6	40,9	1,8	100	6 471	404
	Ensemble	8,1	17,7	23,6	50,1	0,5	17,8	23,4	19,0	38,2	1,6	100	7 494	468
Ensemble	En couple	14,1	23,4	21,6	39,9	1,1	23,7	26,2	15,8	32,6	1,7	100	2 906	159
	Non	10,8	15,9	19,4	52,7	1,3	19,7	22,9	19,3	36,4	1,8	100	22 978	1 278
	Ensemble	11,1	16,7	19,6	51,3	1,2	20,1	23,3	18,9	35,9	1,8	100	25 885	1 437

Champ : personnes ayant des enfants qui ne vivent pas avec elles (1 437 personnes donnant l'âge de ces enfants).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001)

On confirme ainsi que la distribution d'âge des enfants ne vivant pas avec ego n'est nullement décalée vers les âges jeunes. On observe tout de même qu'au moins un de ces enfants a moins de 6 ans dans un cas sur 5, plus souvent quand c'est un homme qui est interrogé. Ces enfants sont-ils fréquemment des enfants placés ? La résidence la plus souvent déclarée est la famille, mais les enfants ne sont pas toujours tous dans la même situation (tableau 11). Le placement apparaît beaucoup plus fréquemment déclaré par les mères (3 cas sur 10), tandis que les pères indiquent beaucoup plus souvent que leurs enfants se trouvent « avec un ou des autres membres de la famille », même lorsqu'ils sont en couple. Cette modalité étant relativement large, et la plus adéquate pour déclarer une résidence chez la

mère, il est plausible de faire l'hypothèse que cette situation correspond souvent à une résidence chez la mère même si l'enquêté déclare par ailleurs être en couple avec une personne (qui n'est donc presque certainement pas la mère des enfants) ; c'est ainsi qu'environ 9 fois sur 10, les pères choisissent cette modalité lorsqu'ils ont été en couple auparavant. À l'inverse, une résidence chez le père est vraisemblablement plus rare quand c'est la mère qui est interrogée, et le placement apparaît plus fréquent en proportion.

Par ailleurs, si une part des hommes et des femmes reste en couple après un placement des enfants – sachant qu'être en couple est assez rare dans cette population de personnes sans domicile –, il est alors logique, par effet de structure, d'observer parmi les couples une part plus importante de placements que parmi les pères seuls lorsque les enfants ne sont pas chez la mère. On peut aussi se demander si les pères sans domicile ne sont pas aussi souvent, voire plus souvent, en retrait dans la prise en charge de leurs enfants quand il y a intervention de l'Aide sociale à l'enfance, malgré l'existence de pères récupérant (parfois difficilement) les enfants en cas de défaillance de la mère, qui n'y parviennent peut-être qu'en disposant d'une situation résidentielle stable, notamment en HLM¹.

TABLEAU 11 : PLACEMENT D'AU MOINS UN ENFANT MINEUR DE LA PERSONNE INTERROGÉE

	Placement d'au moins un enfant de moins de 18 ans					Ensemb le	Effectif	
	NSP/>1enfant	Au- 1enf placé	Dans la famille	Indépendant	Autre cas ou NR		Pondéré	Brut
Homme en couple	9,3	18,5	71,7	-	0,5	100	1 039	61
Homme seul	6,4	5,2	83,4	3,8	1,2	100	10 872	571
Ensemble	6,7	6,3	82,4	3,5	1,2	100	11 912	632
Femme en couple	5,7	29,8	57,6	3,8	3,2	100	786	46
Femme seule	6,9	30,3	57,3	3,1	2,4	100	3 894	247
Ensemble	6,6	30,2	57,4	3,2	2,5	100	4 679	293
Personne en couple	7,7	23,7	65,2	1,7	1,7	100	1 825	107
Personne seule	6,5	11,7	76,7	3,6	1,5	100	14 766	818
Ensemble	6,7	13,0	75,4	3,4	1,5	100	16 591	925

Champ : personnes ayant des enfants vivant ailleurs (969 hommes et 468 femmes renseignant la résidence de ces enfants).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001).

Si les mères déclarent plus souvent une situation de placement de leur enfant que les hommes, elles semblent en revanche maintenir un contact plus suivi avec leurs enfants, au moins hebdomadaire pour presque une moitié d'entre elles, tandis que trois hommes sur dix

¹ Cf. Orain (2012) et Martial (2012).

parlent d'une absence totale de contacts, autant que ceux qui ont des contacts hebdomadaires (tableau 12). Ce sont donc des situations assez contrastées dont une partie de l'explication pourrait être liée à la résidence des enfants : on constate en effet que les pères et les mères déclarent plus souvent avoir des contacts avec leurs enfants lorsqu'au moins un d'entre eux est placé (respectivement 44 % et 60 % des hommes et des femmes ont eu un contact dans la semaine écoulée), et moins souvent lorsqu'ils sont accueillis dans la famille (les proportions tombent respectivement à 33 % et 47 %), mais on voit que le différentiel entre hommes et femmes ne se réduit pas à cela.

TABLEAU 12 : CONTACT À DISTANCE AVEC LES ENFANTS, PERSONNE AYANT DES ENFANTS
MINEURS VIVANT AILLEURS, SANS AUCUN ENFANT AVEC ELLES

		P19 Contact avec vos enfants par téléphone ou par lettre								Effectif	
		Au cours de la semaine dernière	Au cours du dernier mois	Au cours des trois derniers mois	Au cours de l'année 2000	Pas de contact du tout, ou pas depuis longtemps	Sans objet, pas d'enfant	Non réponse	Ensemble	Pondéré	Brut
Homme	En couple	31,3	5,7	10,7	6,9	34,3	,	11,1	100	661	33
	Non	32,1	21,3	5,8	9,1	30,7	0,1	0,9	100	9921	538
	Ensemble	32,1	20,5	6,0	9,0	30,9	0,1	1,4	100	10581	571
Femme	En couple	52,6	22,3	,	13,8	8,6	2,8	,	100	443	24
	Non	46,8	20,0	7,6	5,6	19,9	,	0,2	100	2398	117
	Ensemble	47,8	20,4	6,2	7,1	17,8	0,5	0,2	100	2840	141
Ensemble	En couple	40,8	13,1	5,9	10,0	22,8	1,2	6,1	100	1103	57
	Non	34,6	21,1	6,1	8,5	28,8	0,1	0,7	100	12318	655
	Ensemble	35,1	20,5	6,1	8,6	28,3	0,2	1,2	100	13422	712

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) (2001) [fichier électronique], Insee [producteur], Centre Maurice Halbwachs (CMH) [diffuseur].

Enfin, il faut noter que les contacts sont moins fréquents lorsque l'homme interrogé est au chômage (3 hommes sur 10 ont eu un contact dans la semaine passée) ou inactif pour une raison de type longue maladie, et plus fréquents lorsqu'il déclare une invalidité (probablement reconnue) : près de 6 sur 10 ont alors des contacts fréquents. Cette logique ne se retrouve pas chez les femmes, chez qui on observe l'inverse. Dans le même ordre d'idée, les pères et les mères ayant dormi au moins une fois dans la rue ont moins souvent un contact hebdomadaire avec des enfants mineurs qui ne cohabitent pas avec eux.

Conclusion

À bien des égards, les personnes « sans domicile » ayant des enfants constituent une population faisant l'objet d'un traitement spécifique ; sélectionnées par l'usage de services d'hébergement et de distribution de repas chauds, ce sont plus souvent des femmes qui sont concernées par l'existence d'enfants habitant avec elles ou ailleurs, et elles ont alors plus

souvent accès à un logement ou à une chambre d'hôtel. On compte chez les deux sexes des personnes ayant des enfants qui ne vivent pas avec elles, dans des proportions qu'on ne rencontre pas en population générale. Les femmes ont cependant plus souvent leurs enfants avec elles qu'ailleurs, et bénéficient de formes d'accueil qui semblent ciblées pour éviter le placement des enfants. À l'inverse, les hommes ont massivement leurs enfants ailleurs, mais les autres tendances qui se dégagent pour eux font penser à des logiques présentes dans le reste de la population en France métropolitaine : ainsi, la cohabitation avec les enfants passe dans la plupart des cas par une cohabitation avec la mère, la famille bénéficiant alors souvent d'un accueil en logement ordinaire. *A contrario*, les pères sans enfants à leurs côtés apparaissent en réalité, pour beaucoup d'entre eux, séparés de la mère de leurs enfants, ce qui rejoint la situation la plus courante en cas de divorce ou de séparation du couple parental en population générale. Plus spécifique est la situation des mères, dont il ne faut pas exclure que, pour certaines, l'enfant soit tout de même chez le père : le placement des enfants est alors plus fréquent, et on observe des contacts avec eux plus fréquents que chez les hommes, mais le nombre de femmes concernées est beaucoup plus petit.

Au-delà des spécificités de populations particulièrement vulnérables, la mise en évidence de ces logiques rend possible une nouvelle façon d'analyser les paternités, mais aussi leurs conséquences pour les enfants : des entretiens du Groupe de travail sur les Habitations de fortune ont confirmé que certains enquêtés ne mentionnaient pas toujours leurs enfants ou ne mentionnaient qu'une partie d'entre eux aux enquêtrices, du moins dans un premier temps, comme l'ont prouvé dans un second temps des relances judicieuses établissant leur existence. Dans certains cas, ces enfants ainsi omis se trouvent être ceux dans l'éducation desquels les pères interrogés étaient les moins investis, en relation avec une fragilisation rapide du couple parental (Orain, 2012, point à confirmer au regard des études postérieures). Il se pourrait ainsi qu'une partie des paternités ne soient pas décelables dans les enquêtes statistiques en population générale, que les pères concernés n'y soient pas éligibles, n'y répondent pas, ou passent sous silence leurs enfants – ou une partie d'entre eux. Ne subsisteraient alors dans les échantillons ordinaires que les pères les plus investis ou les moins « décrocheurs », donnant sur certaines situations – en particulier, sur les situations de ruptures conjugales – une image potentiellement déformée des paternités contemporaines. Quant à la question si sensible des ruptures conjugales et de leurs conséquences pour les enfants, une vision plus réaliste des fragilités et des dynamiques à l'œuvre dans ces situations est plus que jamais nécessaire pour mieux penser les transformations de la famille contemporaine, en particulier dans les situations de grande vulnérabilité socio-économique. En tant que source sur des populations vulnérabilisées notamment dans leurs liens familiaux, l'enquête SD pourrait bien ainsi contribuer à mettre au jour des enjeux allant au-delà de la question des sans domicile fixe.

Au-delà du rôle des travailleurs sociaux, des associations ou entreprises de réinsertion qui viennent en aide aux hommes les plus précarisés – et donnent souvent un accès décisif sur le terrain aux chercheurs en sciences sociales –, le rôle et le soutien de l'entourage social et des mères apparaît comme primordial dans d'autres situations, y compris dans nombre de ruptures conjugales où l'on pourrait s'attendre à ne les voir jouer qu'un rôle limité, ou encore,

en cas de résidence alternée, pour pérenniser la participation des pères à la prise en charge des enfants après la rupture. Cette médiation maternelle semble se conformer aux normes en vigueur de coparentalité, mais aussi d'assignation des mères à une forme bien spécifique de responsabilité parentale ; elle apparaît pourtant fragile, et particulièrement sensible à l'évolution des rapports de force et du degré de conflictualité des rapports entre parents dans le contexte de l'après-divorce ou de l'après-séparation : là encore, la vulnérabilité socio-économique des pères tend à jouer un rôle primordial dans les redéfinitions des rôles parentaux, à mesure que les enfants grandissent, après la séparation, mais aussi au gré des (in)fortunes et des accidents de la vie. Dans le cas des sans domicile, une médiation des mères n'est cependant possible que par l'intermédiaire de formes d'hébergement permettant l'accueil d'une famille nucléaire.

Comme dans d'autres sources, on tend à trouver rapidement les limites de l'échantillon lorsqu'il s'agit de cibler les hommes séparés les plus investis : cependant, cette communication est loin d'avoir exploré toutes les possibilités de croisement avec les différentes informations collectées, ni mené une confrontation systématique avec des enquêtes permettant de comparer la structure socio-démographique de cette population avec des sous-populations en ménage ordinaire qui lui sont proches.

ANNEXES

TABLEAU A1 : SYNTHÈSE SUR L'EXISTENCE D'ENFANTS VIVANT AILLEURS QU'AVEC EGO

		Synthèse enfants ailleurs/avec ego					Total	Effectif	
		Enfants seulement avec soi	Aut enf ^a slmt<18	Aut enf ^a adultes et <18	Aut enf ^a slmt ad ou NR	Pas d'enfant du tout			
Homme	En couple	34,4	19,5	2,1	15,2	28,8	100,0	4 661	281
	Non	0,3	17,2	6,5	13,6	62,4	100,0	44 442	2 364
	Ensemble	3,5	17,4	6,1	13,8	59,3	100,0	49 103	2 645
Femme	En couple	43,8	18,3	2,1	6,3	29,4	100,0	3 889	266
	Non	33,9	15,9	4,3	14,2	31,7	100,0	17 822	1 173
	Ensemble	35,7	16,3	3,9	12,8	31,3	100,0	21 711	1 439
Ensemble	En couple	38,9	18,9	2,1	11,0	29,1	100,0	8 550	547
	Non	10,1	16,8	5,9	13,8	53,4	100,0	62 264	3 537
	Ensemble	13,6	17,1	5,4	13,5	50,5	100,0	70 814	4 084

Champ : ensemble de l'échantillon (4 084 personnes répondantes, 2 645 hommes et 1 439 femmes)

Notes : ^a ici, la personne peut avoir aussi des enfants avec elle.

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) - (2001) [fichier électronique], Insee [producteur], Centre Maurice Halbwachs (CMH) [diffuseur].

TABLEAU A2 : ORIGINE DE LA PERTE D'UN LOGEMENT ANTERIEUR ET PRESENCE D'ENFANTS

Hommes

Présence d'enfants, % en ligne	enfants avec ego			enfants tous ailleurs	aucun enfant déclaré	effectif	
	En couple	Non	Ensemble			Extrapolé	Brut
Logements antérieurs							
Jamais locataire ni propriétaire	4,2	1,0	5,2	14,0	80,8	15 005	886
Perte ou abandon logement	5,2	0,4	5,6	31,4	63,0	3 963	226
Prison, accident, hospitalisation	3,4	2,9	6,2	49,4	44,3	2 779	163
Séparation sans violences décl.	1,1	4,1	5,2	73,8	21,0	7 640	429
Séparation+violence(s) subie(s)				99,6	0,4	147	12
Violences, conflits autres	6,3	0,3	6,7	21,7	71,7	1 129	64
Exil, migration, regroupement fam.	11,1	0,3	11,3	34,5	54,1	4 815	285
Difficultés économiques	4,0	0,7	4,7	35,9	59,4	4 382	245
Autres cas dont à recoder	6,9	4,1	10,9	29,6	59,4	2 234	120
Logement ou environn problém.	24,3	4,1	28,4	33,7	37,9	453	27
Jamais partie	3,6		3,6	34,0	62,4	6 557	188
Ensemble	4,7	1,5	6,2	34,6	59,3	49 103	2 645

Femmes

Présence d'enfants, % en ligne	Enfants avec ego			Enfants tous ailleurs	Aucun enfant déclaré	Effectif	
	En couple	Non	Ensemble			Extrapolé	Brut
Logements antérieurs							
Jamais locataire ni propriétaire	8,7	26,5	35,2	10,4	54,4	6 704	470
Perte ou abandon logement	21,5	25,0	46,5	23,5	29,9	914	60
Prison, accident, hospitalisation	6,1	26,6	32,7	45,7	21,6	1 216	53
Séparation sans violences décl.	5,9	56,3	62,2	20,0	17,8	2 795	203
Séparation+violence(s) subie(s)	3,0	72,0	75,0	16,5	8,5	3 184	235
Violences, conflits autres	5,1	57,8	62,8	27,5	9,6	786	61

Présence d'enfants, % en ligne	Enfants avec ego			Enfants tous ailleurs	Aucun enfant déclaré	Effectif	
	En couple	Non	Ense mble			Extrapol é	Brut
Logements antérieurs							
Exil, migration, regroupement fam.	26,1	33,8	59,9	14,9	25,3	1 771	135
Difficultés économiques	8,5	15,5	24,0	32,8	43,2	1 580	89
<i>Autres cas dont à recoder</i>	13,8	40,3	54,0	32,9	13,1	929	51
Logement ou environn problém.	32,7	28,6	61,3	9,9	28,8	393	31
Jamais partie	10,7	18,3	29,0	42,1	28,9	1 440	51
Ensemble	10,1	38,3	48,4	20,3	31,3	21 711	1 439

Champ : ensemble de l'échantillon (4 084 personnes répondantes, 2 645 hommes et 1 439 femmes).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) - (2001) [fichier électronique], Insee [producteur], Centre Maurice Halbwachs (CMH) [diffuseur].

TABLEAU A3 : ÂGE MOYEN ET ECARTS-TYPES DES AGES DES ENFANTS VIVANT AILLEURS

Genr e	Vie de couple	Sur l'ensemble							Sur ceux ayant des enfants avec eux						
		N Obs	N	Moy enne	Écart -type	N < 18 ans	Moy <18	Écar t- type <18 ans	N Obs	N	Moy enne	Écart -type	N < 18 ans	Moy <18	Écar t- type <18 ans
Hom me	En couple	281	94	16,5	10,5	60	9,1	4,5	153	44	16,2	8,5	27	9,1	4,2
	Non	2 364	862	16,5	10,3	557	9,6	5,0	35	27	13,1	9,3	19	7,8	5,6
Fem me	En couple	266	63	12,9	8,9	45	8,5	4,9	156	28	10,6	6,3	21	8,6	4,3
	Non	1 173	403	18,1	11,2	245	10,4	4,7	610	194	15,5	8,1	128	10,5	4,3

Champ : personnes ayant des enfants vivant ailleurs (956 hommes et 466 femmes renseignant l'âge de ces enfants).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) - (2001) [fichier électronique], Insee [producteur], Centre Maurice Halbwachs (CMH) [diffuseur].

TABLEAU A4 : ÂGE MOYEN DES ENFANTS VIVANT AVEC LA PERSONNE INTERROGEE EN
LOGEMENT OU A L'HOTEL

Genre	Vie de couple	N Obs	N	Moyenne	N>18	Moyenne <18
Homme	En couple	281	140	7,6	135	6,1
	Non	2 364	22	12,9	18	10,4
Femme	En couple	266	140	6,6	139	5,3
	Non	1 173	429	6,7	414	5,7

Champ : personnes ayant des enfants vivant avec elles, logées à l'hôtel ou en logement (162 hommes et 569 femmes renseignant l'âge de ces enfants).

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (sans domicile fixe) - (2001) [fichier électronique], Insee [producteur], Centre Maurice Halbwachs (CMH) [diffuseur].